

Programme des Nations Unies pour le Développement
Pays: Tunisie

Document de projet

Titre du Projet	Appui à la réforme du secteur de la sécurité en Tunisie : construire la confiance et un service public de qualité.
Effet(s) UNDAF:	Effet 1 A l'horizon 2013, le gouvernement dispose d'un cadre légal et institutionnel conforme aux principes universels des droits de l'Homme et de démocratie.
Effet(s) attendus programme	Renforcer la confiance entre les forces de sécurité intérieure et les citoyens par la fourniture de services de sécurité répondant aux exigences de l'Etat de droit et d'une bonne gouvernance du secteur.
Produits attendus	<ul style="list-style-type: none"> - Le cadre juridique et institutionnel est révisé; - Les organes de management sont renforcés; - Les capacités de GRH sont améliorées; - Les forces de sécurité intérieure sont plus proches de la population.
Partenaire national	Ministère de l'intérieur
Partie responsable :	PNUD

Description sommaire

Le projet s'inscrit dans le cadre de l'appui à la réforme du secteur de la sécurité intérieure. L'objectif en est de renforcer la confiance entre les forces de sécurité intérieure de Tunisie et les citoyens par la fourniture d'un service de sécurité répondant aux règles de l'Etat de droit. Le projet contribue également à renforcer le contrôle démocratique des forces de sécurité et à améliorer le fonctionnement interne.

Période du Programme : 2013- 2014 Domaine clé de résultat : Le gouvernement dispose d'un cadre légal et institutionnel conforme aux principes des droits de l'Homme et de la démocratie Atlas Award ID: Date de démarrage: Mai 2013 Date de clôture : Mars 2014 Date de réunion du LPAC: Mai 2013 Arrangements de gestion : Exécution directe (DEX)

Total ressources requises : 1 774 900 \$	Total ressources allouées : 1 774 900 \$
- Gouvernement du Japon : 1 000 000 \$	
- Gouvernement de Belgique : 677 000 \$	
- Gouvernement de Norvège : 98 000 \$	
- A mobiliser : 0 \$	

Approuvé par le Gouvernement:

M. Lotfi Ben Jeddou, Ministre de l'Intérieur

Date



Le Ministre de l'intérieur

Approuvé par le PNUD :

M. Mounir Tabet, Résident Représentant

Date

21 AOÛT 2013